

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SACRÉ-COEUR

SACRÉ-CŒUR, LE 22 AOÛT 2022

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sacré-Cœur, comté de la Haute-Côte-Nord, à la Salle du conseil, le 22 août 2022, à 19 h, à laquelle étaient présents les conseillers suivants :

PRÉSENCES : M^{me} Lise Boulianne
M^{me} Nada Deschênes
M^{me} Marie-Chantal Dufour
M^{me} Valérie Dufour
M. Guillaume Lavoie
M. Philippe Roy
M. Janic Boisvert

ABSENCE :

Tous membres et formant quorum.

Assiste également à cette séance :

M. Jeannot Lepage, directeur général et greffier-trésorier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M^{me} Lise Boulianne, maire, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19 h.

Résolution 2022-08-291

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Nada Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté :

ORDRE DU JOUR

A. Vérification du quorum et ouverture de la séance ;

B. Adoption de l'ordre du jour ;

C. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juillet 2022, 19 h ;

D. Approbation du procès-verbal de la séance ajournée du 25 juillet 2022, 17 h 15;

E. Dépôt du rapport de la situation financière au 31 juillet 2022 ;

F. Acceptation des comptes à payer juillet 2022 ;

G. Correspondance :

- a) Bulletin du réseau des Villages-relais de juillet, présenté par M^{me} Ghislaine M.-Hudon, présidente ;
- b) Correspondance de M. Kevin Bédard de la MRC de La Haute-Côte-Nord concernant un appui véhicule hybride ;

H. Message et rapports d'activités du maire :

- a) MRC de La Haute-Côte-Nord ;
- b) Représentation et activités des comités ;

I. Administration générale :

- a) Réservation de la salle Le Coeur du Fjord - Réception de Noël des employés municipaux 2022 ;
- b) Brigade scolaire 2022-2023 ;
- c) Modification à la résolution 2022-07-269 relativement à l'ajustement de prix du carburant diesel pour le contrat d'enlèvement de la neige 2021 – 2022 ;
- d) Mandat – Lavage des fenêtres de l'édifice municipal ;
- e) Colloque de zone ADMQ ;
- f) Représentant à l'Association de la rivière Sainte-Marguerite ;

J. Hygiène du milieu : (aucun point)

K. Transport :

- a) Dépôt du rapport des permis émis en juillet 2022 ;
- b) Contrat d'entretien de l'enlèvement de la neige ;
- c) Autorisation de soumissions travaux TECQ 2019-2023 (rue Zacharie)

L. Urbanisme :

- a) Résolution demande PPCMOI de Benjamin Dufour 2022-010 ;

M. Tourisme : (aucun point)

N. Culture : (aucun point)

O. Loisir :

- a) Renouvellement adhésion – Loisir & Sport Côte-Nord ;
- b) Reddition de compte agent de développement 2021-2022 ;

P. Santé et bien-être :

- a) Office municipal d'Habitation de Sacré-Cœur – États financiers 2022 révisés (27-07-2022) ;

Q. Incendie :

- a) Dépôt du rapport des activités du mois de juillet 2022 ;
- b) Offre de services pour la réalisation d'une description technique sur le lot 5 063 932 de M. Julien Gauthier
- c) Offre de services pour la réalisation d'une description technique sur le lot 4 932 038 de la Ferme Grospère inc. ;
- d) Offre de services pour la réalisation d'une description technique, cadastre et piquetage sur le lot 5 559 247 partie de madame Claire-Hélène Hovington (succession René Gagnon) ;
- e) Incendie radiocommunication ;
- f) Adoption Programme concernant l'installation et la vérification des avertisseurs de fumée ;

R. Embellissement : (aucun point)

S. Demandes d'appui et de reconnaissance : (aucun point)

T. Demandes d'aide financière :

- a) Demande d'aide financière de M. Fabrice Paquet :

U. Affaires nouvelles :

- a) _____ ;
- b) _____ ;
- c) _____ ;

V. Période de questions

W. Levée de la séance

RÉSOLUTION 2022-08-292

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juillet 2022

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ par M^{me} Nada Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juillet 2022, à 19 h, à l'endroit ordinaire des séances du conseil, à laquelle assemblée il y avait quorum, soit accepté tel que rédigé.

RÉSOLUTION 2022-08-293

Approbation du procès-verbal de la séance ajournée du 25 juillet 2022

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ par M^{me} Valérie Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le procès-verbal de la séance ajournée du 25 juillet 2022, à 17 h 15, à l'endroit ordinaire des séances du conseil, à laquelle assemblée il y avait quorum, soit accepté tel que rédigé.

Dépôt

Dépôt du rapport de la situation financière au 31 juillet 2022

Les membres du conseil et les citoyens présents à la séance sont informés du Dépôt du rapport de la situation financière au 31 juillet 2022.

Résolution 2022-08-294

Acceptation des comptes à payer - Juillet 2022

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ par M^{me} Marie-Chantal Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver la liste des comptes à payer en date du 22 août 2022 totalisant **226 087,44 \$** décrits comme suit :

Paiement par chèque 7 705,20 \$

Paiement par dépôt automatique 126 356,19 \$

Paiement par prélèvement automatique 68 447,94 \$

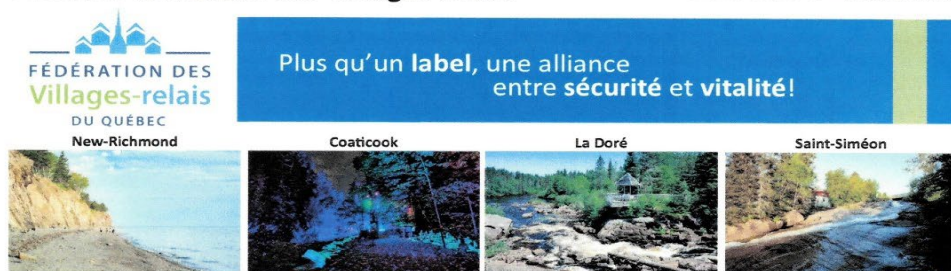
Paiement payé d'avance 23 578,11 \$

Correspondance :

- a) Bulletin du réseau des Villages-relais de juillet 2022 présenté par M^{me}

Bulletin du réseau des Villages-relais

Volume 14, n° 3 — Juillet 2022



Nous sommes en pleine saison des vacances! Partagez-nous vos meilleurs photos!

Mot de la présidente

La saison estivale est bien entamée et c'est la période des vacances où l'affluence des touristes bat son plein.

C'est aussi une période importante pour la promotion du réseau. Le travail de l'équipe de la Fédération conjuguée à celui de la Direction des parcs routiers permet de réaliser une très belle campagne de promotion. Grâce à cette coopération, le réseau des Villages-relais bénéficie d'une visibilité plus qu'appréciable.

Notre conseiller aux communications, Patrick Noël, s'active depuis plusieurs semaines à mettre chaque municipalité en lumière avec la chronique *Un Village-relais c'est...* qui est diffusée sur les médias sociaux. De plus, il anime des concours qui font découvrir les attraits de nos membres et qui suscitent beaucoup d'intérêt auprès du grand public.

Nous sommes également très heureux de la campagne de promotion du ministère des Transports (MTQ) qui est en cours avec de la visibilité à la télévision par des chroniques à Salut Bonjour et Bonsoir, bonsoir ainsi que des bandeaux sur le Web, notamment avec Météo Média et des annonces dans les radios régionales.

D'autre part, le plan de modernisation des parcs routiers 2022-2027, annoncé par le ministre des Transports, monsieur François Bonnardel le 20 juin dernier augure bien pour les Villages-relais.

On y mentionne notamment une bonification des services, là où ils sont manquants, pour la moitié des municipalités actuellement accréditées et l'augmentation du réseau à une soixantaine de Villages-relais au total dans la province.

Le plan vise également à promouvoir le développement touristique du Québec. Pour étendre le concept des parcs routiers au-delà de leur mission première, le MTQ collabore étroitement avec le ministère du Tourisme afin d'intégrer un volet qui invitera la population à explorer des parcours permettant de découvrir les routes touristiques du Québec.

Ces nouvelles s'inscrivent dans la suite de nos collaborations avec le MTQ et nous sommes très heureux de cette annonce officielle.

En terminant, je vous souhaite un été agréable et ressourçant et je vous invite à être prudent dans vos déplacements!

Ghislaine M.-Hudon

Dans ce bulletin

Les campagnes médias du MTQ

La promotion estivale de nos Villages-relais

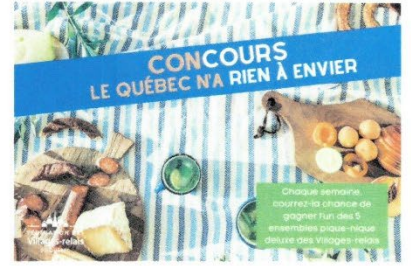
La Fédération des Villages-relais du Québec vous souhaite de bonnes vacances !!

La promotion estivale des Villages-relais

À la fin du mois de mai débutait notre campagne de promotion de l'été, avec notre premier concours « Faites le plein de chez nous » via Facebook. Cette année, la campagne estivale a pour but d'accroître la portée et la puissance des réseaux sociaux de la Fédération des Villages-relais du Québec. Plusieurs concours et autres publications sont donc prévus d'ici l'automne et viendront supporter les efforts de cette première campagne. Durant le mois de juin, nous avons remarqué les détails suivants dans nos statistiques de performances :

- 18,004 personnes touchées par nos publications, une augmentation de 105% par rapport au mois précédent;
- 2,409 interactions avec nos publications, une augmentation de 185% par rapport au mois précédent;
- 93 nouvelles mentions j'aime sur la page Facebook durant le mois de juin.

Et ce n'est que le début! Notre campagne de promotion se poursuit avec le concours « Le Québec n'a rien à envier », qui offrira pour l'occasion près d'une dizaine de sacs pour les pique-niques à l'image de la Fédération. Quant à nos publications « Un Village-relais, c'est », qui connaissent un immense succès, elles se poursuivront jusqu'en janvier prochain.



Continuez de partager nos contenus ! C'est la meilleure façon de faire rayonner le réseau !

Campagnes médias du ministère des Transports

En partenariat avec la Fédération des Villages-relais du Québec, la Direction des communications du ministère des Transports a mis en place plusieurs initiatives de visibilité à travers les grands réseaux médiatiques. La mission de ces actions est de mousser la notoriété du réseau des Villages-relais auprès du grand public. Voici quelques exemples d'initiatives récentes :

- Des bandes publicitaires seront diffusées lors de l'émission « La belle tournée » sur le réseau TVA;
- Le réseau des Villages-relais a été la vedette d'une chronique « C'est bon à savoir » de l'émission « Salut Bonjour »;
- Une campagne publicitaire à travers les différents réseaux radiophoniques de la province est à prévoir dans la période des vacances de la construction;
- La météo de l'émission « Salut Bonjour » sera filmée en direct de la municipalité de Weedon;
- Les municipalités de Sacré-Cœur et Les Escoumins seront en vedette lors des chroniques voyage de l'émission « Salut Bonjour ».

D'autres actions sont à venir dans les prochaines semaines, notamment plus de collaborations avec le réseau TVA. Nous aurons toujours comme objectif de faire rayonner l'ensemble du réseau des Villages-relais à travers les nombreux canaux de communication à notre disposition. Si vous avez des suggestions ou des commentaires à ce sujet, vous pouvez communiquer avec nous au projet@villages-relais.qc.ca.

Restez connectés!  Facebook  Instagram  Infolettre  www.villages-relais.qc.ca

b) Correspondance de M. Kevin Bédard de la MRC de La Haute-Côte-Nord concernant un appui véhicule hybride ;

PAR COURRIEL

Les Escoumins, le 10 août 2022

Association canadienne des constructeurs de véhicules
116, rue Albert, bureau 300
Ottawa (Ontario) K1P 5G3
info@cvma.ca

**Objet : Véhicules électriques et hybrides - uniformisation des normes
concernant l'emplacement et l'identification des interrupteurs de courant**

Madame,
Monsieur,

Suite à sa séance ordinaire du 9 août 2022, le conseil de la MRC de La Haute-Côte-Nord vous transmet un extrait certifié conforme de la résolution n° 2022-08-289, en appui à la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et de Sainte-Brigide-d'Iberville, portant sur le sujet mentionné en objet.

Les membres du conseil vous remercient de l'intérêt et de l'attention que vous porterez à sa demande.

Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, au nom de la MRC La Haute-Côte-Nord, nos plus cordiales salutations.



Kevin Bédard
Directeur général par intérim

KB/cd

p. j.

c. c. Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et de Sainte-Brigide-d'Iberville
Madame Marilène Gill, député de Manicouagan
Monsieur Martin Ouellet, député de René-Lévesque
Toutes les municipalités de la MRC de La Haute-Côte-Nord

Message et rapports d'activités du maire et des conseillers

Le maire, M^{me} Lise Boulianne, fait un résumé de ses activités des dernières semaines.

M^{me} Nada Deschênes, conseillère et M^{me} Marie-Chantal Dufour, conseillère et M. Janic Boisvert font également un résumé de leurs activités des dernières semaines.

Administration générale :

RÉSOLUTION 2022-08-295

Réservation de la salle Le Cœur du Fjord 2022 - Réception de Noël des employés municipaux

IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} Nada Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers présents de réserver la salle Le Cœur du Fjord pour la réception de Noël des employés municipaux pour le 3 décembre 2022.

RÉSOLUTION 2021-08-296

Brigade scolaire 2022-2023

Mesdames Nada Deschênes, conseillère et Marie-Chantal Dufour manifestent un possible intérêt dans ce dossier, s'abstiennent de participer aux délibérations, d'influencer le vote sur cette question et également de voter.

CONSIDÉRANT QUE le projet de brigade scolaire se poursuit pour l'année 2022-2023;

IL EST PROPOSÉ par M. Janic Boisvert et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de participer financièrement au projet de brigade scolaire 2022-2023, pour un montant approximatif de 750 \$ aux deux mois, calculé tel que représenté, par le tableau faisant partie intégrante de cette résolution : le coût étant approprié à même le budget régulier 2022 et 2023.

Journée complète	20\$
½ journée	10\$
1 oubli	15\$
2 oublis	10\$

Résolution 2022-08-297

M^{me} Marie-Chantal Dufour déclare son intérêt et se retire de la discussion

Modification à la résolution 2022-07-269 relativement à l'ajustement de prix du carburant diesel pour le contrat d'enlèvement de la neige 2021 - 2022

CONSIDÉRANT QU'une erreur s'est glissée dans le calcul de remboursement de la clause de carburant préparé par M. Jeannot Lepage, directeur général, en date du 5 juillet 2022 ;

CONSIDÉRANT QUE le prix à la rampe de chargement n'inclut pas les taxes;

CONSIDÉRANT QUE le montant dû à Transcie devrait être de 9 795,53 \$ au lieu de 2 835,28 \$ pour l'année 2021 – 2022;

CONSIDÉRANT QUE pour l'année 2020 – 2021 un montant de 802,53 \$ a été versé à Transcie et aurait dû être de 3 098,00 \$;

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ par M^{me} Valérie Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents de modifier la résolution numéro 2022-07-269 et de procéder à un ajustement du contrat d'entretien des chemins d'hiver 2021-2022 relative à la clause sur le carburant avec l'entrepreneur Transcie (1990) inc. représentant un montant de 9 795,53 \$ taxes incluses pour les années 2021-2022 et de 3 098,00 \$ taxes incluses pour les années 2020-2021 en soustrayant les sommes déjà versées.; le coût étant approprié à même le budget régulier.

Résolution 2022-08-298

Mandat – Lavage des fenêtres de l'édifice municipal

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil désirent faire nettoyer l'intégralité des fenêtres de l'édifice municipal, et ce, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur ;

CONSIDÉRANT QUE Laveurs de Vitres Saguenay nous propose de réaliser le mandat de lavage des fenêtres de l'édifice au montant de 1150,00 \$ taxes non incluses ;

IL EST PROPOSÉ par M. Guillaume Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la proposition de Laveurs de Vitres Saguenay au montant d'environ 1 322,21 \$ taxes incluses : le coût étant approprié à même le budget régulier 2022.

Résolution 2022-08-299

Colloque de zone ADMQ

CONSIDÉRANT QUE l'Association des directeurs municipaux du Québec se tiendra le mercredi 31 août et jeudi 1^{er} septembre 2022 à Port-Cartier ;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général désire participer à ce colloque ;

CONSIDÉRANT QUE les dépenses du directeur général sont estimées à 970,00 \$;

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ par M^{me} Marie-Chantal Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser monsieur Jeannot Lepage à participer au colloque de zone de l'ADMQ le mercredi 31 août et jeudi 1^{er} septembre et autoriser les dépenses ; le coût étant approprié à même le budget régulier 2023 ;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU de libérer madame Manon Dufour le mercredi 31 août et jeudi 1^{er} septembre pour accompagner le directeur général.

Résolution 2022-08-300

Représentant à l'Association de la rivière Sainte-Marguerite

CONSIDÉRANT QUE la plus grande partie de la rivière Sainte-Marguerite se situe sur le territoire de la Municipalité de Sacré-Cœur ;

CONSIDÉRANT QUE le siège social du bureau de l'Association de la rivière Sainte-Marguerite est à Sacré-Cœur ;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs citoyens de Sacré-Cœur démontrent un grand intérêt pour les activités de la pêche sur rivière Sainte-Marguerite ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sacré-Cœur désire la parité entre les deux (2) MRC au sein du conseil d'administration de l'Association de la rivière Sainte-Marguerite ;

CONSEDÉRANT QUE la Municipalité appuie la demande de M. Maxim Gauthier afin d'intégrer le conseil d'administration de l'Association de la rivière Sainte-Marguerite ;

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ par M^{me} Nada Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'appuyer la demande de M. Maxim Gauthier afin d'intégrer le conseil d'administration de l'Association de la rivière Sainte-Marguerite ;

Hygiène du milieu : (aucun point)

Transport :

Dépôt

Dépôt du rapport des permis émis en juillet 2022

Les membres du conseil et les citoyens présents à la séance sont informés du dépôt du rapport des permis émis en juillet 2022.

Résolution 2022-08-301

Autorisation de soumissions travaux TECQ 2019-2023 (rue Zacharie)

CONSIDÉRANT QUE Municipalité de Sacré-Cœur désirent demander des soumissions pour des travaux (TECQ) pour les années 2019-2023 (rue Zacharie) ;

PAR CE MOTIF, IL EST PROPOSÉ par M. Philippe Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser M. Jeannot Lepage, directeur général à déposer des demandes de soumissions pour des travaux (TECQ) pour les années 2019-2023 (rue Zacharie) ;

Urbanisme :

RÉSOLUTION 2022-08-302

Demande PPCMOI de M. Benjamin Dufour 2022-010

CONSIDÉRANT QUE M. Benjamin Dufour désire modifier la classe d'usage de l'ensemble des lots 4 701 245 et 4 701 247 d'unifamiliale isolée bi familiale isolée ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a approuvé le projet de résolution #2022-07-271 pour le projet particulier ;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'adoption du projet de résolution #2022-07-271 accordant la demande d'autorisation du projet particulier, le greffier-trésorier de la Municipalité de Sacré-Cœur-sur-le-Fjord-du Saguenay a, au moyen d'une affiche ou d'une enseigne placée dans un endroit bien en vue sur l'emplacement visé par la demande, annoncé la nature de celle-ci et le lieu où toute personne intéressée peut obtenir les renseignements relatifs au projet particulier ;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'adoption du projet de résolution, le projet a été soumis au processus de consultation et d'approbation prévu à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et aucune personne ne s'est manifestée ;

CONSIDÉRANT QU'une servitude en faveur de Bell Canada et d'Hydro-Québec est présente le lot 4 701 245 et que le permis de construction sera délivré seulement après la radiation de la servitude ;

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ par M. Guillaume Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la demande numéro 2022-010 pour les lots 4 701 245 et 4 701 247, 110, rue Tremblay soumise par monsieur Benjamin Dufour aux fins :

De modifier la classe d'usage de l'ensemble des lots 4 701 245 et 4 701 247 d'unifamiliale isolée bi familiale isolée.

Tourisme : (aucun Point)

Culture : (aucun point)

Loisir :

RÉSOLUTION 2021-08-303

Renouvellement adhésion – Loisir & Sport Côte-Nord

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Nada Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le renouvellement de l'adhésion 2022-2023 de Loisir & Sport Côte-Nord au montant de 386,32 \$ taxes incluses : le coût étant approprié à même le budget régulier 2022.

Résolution 2022-08-304

Reddition de compte agent de développement 2021-2022

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sacré-Cœur doit procéder à la reddition de compte dans le cadre de la politique de soutien aux projets structurants (PSPS) – agents de développement municipaux pour l'année 2021-2022;

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ par M^{me} Marie-Chantal Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents de déposer la reddition de compte dans le cadre de la politique de soutien aux projets structurants (PSPS) – agents de développement municipaux pour l'année 2021-2022.

Santé et bien-être :

RÉSOLUTION 2022-08-305

**Office municipal d'Habitation de Sacré-Cœur –
États financiers 2022 révisés (27-07-2022)**

CONSIDÉRANT QUE la Société d'Habitation du Québec a approuvé en date du 27-07-2022 un rapport d'approbation pour les états financiers 2022 révisés ;

CONSIDÉRANT QUE le budget 2022 révisé fait état d'une contribution municipale au montant de 17 316 \$;

PAR CES MOTIFS, il est proposé par M. Philippe Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver les états financiers 2022 révisés 27 juillet 2022 de l'Office municipal d'Habitation de Sacré-Cœur inc. dont la participation de la Municipalité de Sacré-Cœur s'établit à la somme de 17 316 \$.

Incendie :

Dépôt

**Dépôt du rapport d'activités et d'intervention du service
incendie
pour le mois de juillet 2022**

Les membres du conseil et les citoyens présents à la séance sont informés du dépôt du rapport d'intervention et des activités du service incendie pour le mois de juillet 2022.

Résolution 2022-08-306

**Offre de services pour la réalisation d'une description technique
sur le lot 5 063 932 de M. Julien Gauthier**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire acquérir une partie du terrain de monsieur Julien Gauthier aux fins d'y installer un réservoir d'eau souterraine pour le service incendie ainsi que pour l'aménagement d'une virée ;

CONSIDÉRANT QUE nous avons besoin d'une description technique ainsi qu'un piquetage aux quatre (4) coins sur le lot 5 063 932.

CONSIDÉRANT QUE l'arpenteur Chiasson Thomas Tremblay nous propose leur service pour procéder au cadastre, à la description technique ainsi qu'un piquetage aux quatre (4) coins sur le lot 5 063 932 au coût de 2 725 \$ taxes non incluses;

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ par M^{me} Nada Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter l'offre de services de Chiasson Thomas Tremblay pour procéder au cadastre, à la description technique ainsi qu'un piquetage aux quatre (4) coins sur le lot 5 063 932 de M. Julien Gauthier au coût de 3 133,07 \$ taxes incluses: le coût étant approprié à même le budget régulier.

Résolution 2022-08-307

Offre de services pour la réalisation d'une description technique sur le lot 4 932 038 de la Ferme Gropère inc.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit prévoir des points d'eau pour alimenter le camion incendie et désire acquérir une servitude perpétuelle sur une partie du terrain de la Ferme Gropère aux fins d'y installer un réservoir d'eau souterraine pour le service incendie ainsi que pour l'aménagement d'une virée ;

CONSIDÉRANT QUE nous avons besoin d'une description technique ainsi qu'un piquetage aux quatre (4) coins sur le lot 4 932 038.

CONSIDÉRANT QUE l'arpenteur Chiasson Thomas Tremblay nous propose leur service pour procéder à la description technique ainsi qu'un piquetage aux quatre (4) coins sur le lot 4 932 038 au coût de 1 500 \$ taxes non incluses;

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ par M. Janic Boisvert et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter l'offre de services de Chiasson Thomas Tremblay pour procéder à la description technique ainsi qu'un piquetage aux quatre (4) coins sur le lot 4 932 038 de la Ferme Gropère au coût de 1 724,63 \$ taxes incluses: le coût étant approprié à même le budget régulier.

Résolution 2022-08-308

Offre de services pour la réalisation d'une description technique, cadastre et piquetage sur le lot 5 559 247 partie de madame Claire-Hélène Hovington (succession René Gagnon)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire acquérir une partie du terrain du lot 5 559 247 de madame Claire-Hélène Hovington (succession René Gagnon) aux fins d'y installer un réservoir d'eau souterraine pour le service incendie ainsi que pour l'aménagement d'une virée ;

CONSIDÉRANT QUE nous avons besoin d'une description technique, cadastre ainsi qu'un piquetage sur le lot 5 559 247.

CONSIDÉRANT QUE l'arpenteur Chiasson Thomas Tremblay nous propose leur service pour procéder à la description technique, cadastre ainsi qu'un piquetage sur le lot 5 559 247 au coût de 2 725\$ taxes non incluses;

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ par M^{me} Marie-Chantal Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter l'offre de services

de Chiasson Thomas Tremblay pour procéder à la description technique, cadastre ainsi qu'un piquetage sur le lot 5 559 247 de madame Claire-Hélène Hovington (succession René Gagnon) au coût de 3 133,07 \$ taxes incluses: le coût étant approprié à même le budget régulier.

Résolution 2022-08-309

Incendie radiocommunication

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sacré-Cœur doit moderniser son système de radiocommunication;

CONSIDÉRANT QUE des propositions ont été soumises par VIP Sécurité et Horizon mobile;

CONSIDÉRANT QUE l'offre d'Horizon mobile semble la plus intéressante relativement à la couverture souhaitée;

CONSIDÉRANT QUE les coûts sont estimés à environ 26 242,03 \$ taxes non incluses;

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ par M. Guillaume Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de service d'Horizon mobile au montant d'environ 30 171,77 \$ taxes incluses réparti comme suit : 50 % du montant à l'automne 2022 après l'installation à même le surplus non affecté et 50% en janvier 2023 à même le budget régulier 2023.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'accepter l'offre d'hébergement par Aide-Tic dans un bâtiment de communication au montant de 300,00 \$ par mois pour 5 ans indexé à chaque 5 ans à 10%.

Résolution 2022-08-310

Adoption Programme concernant l'installation et la vérification des avertisseurs de fumée

CONSIDÉRANT QUE le projet du Programme concernant l'installation et la vérification des avertisseurs de fumée a été déposé à la séance du 9 mai 2022 ;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt de la Municipalité d'adopter le Programme concernant l'installation et la vérification des avertisseurs de fumée dans le but de se conformer au schéma de couverture de risques ;

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ par M. Janic Boisvert et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter le Programme concernant l'installation et la vérification des avertisseurs de fumée.

Embellissement : (aucun point)

Demandes d'appui et de reconnaissance : (aucun point)

Demandes d'aide financière :

Résolution 2022-08-311

Demande d'aide financière M. Fabrice Paquet

CONSIDÉRANT QUE monsieur Fabrice Paquet s'est qualifié le 31 juillet dernier au demi-Ironman d'Augusta dans le Maine et qu'il s'est qualifié pour le championnat mondial qui se tiendra les 28 et 29 octobre prochain à St-Georges en Utah;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Paquet doit déboursier des dépenses de l'ordre de 3 000 \$ pour participer à ce championnat mondial;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Paquet désire représenter la Municipalité de Sacré-Cœur lors de ce championnat et qu'il demande une aide financière à la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité encourage sa population à pratiquer des sports;

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ par M. Janic Boisvert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de participer à une partie des dépenses de monsieur Fabrice Paquet pour le championnat mondial d'Ironman qui se tiendra à St-Georges en Utah les 28 et 29 octobre prochain pour une somme de 900,00 \$ pour couvrir le billet d'avion; le coût étant approprié à même le budget régulier.

Affaires nouvelles :

Résolution 2022-08-312

Appui à la demande d'autorisation 435361 auprès de la CPTAQ

CONSIDÉRANT QUE le projet d'installation d'un bâtiment servant de poste d'accueil et de résidence pour le gardien de l'entreprise est un atout pour l'entreprise « Alfred le Voisin d'Oscar » ;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise est localisée à plus de 7 kilomètres du centre du village ;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise doit avoir une présence sur le site pour accueillir la clientèle, répondre aux urgences et pour faciliter l'entretien du site et des bâtiments ;

CONSIDÉRANT QUE cette entreprise touristique a su démontrer son sérieux au fil des années et que nous devons la soutenir dans son développement ;

CONSIDÉRANT QUE refuser la demande de l'entreprise pourrait nuire à son développement ;

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ par M. Guillaume Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la Municipalité de Sacré-Cœur demande à la commission de protection du territoire agricole du Québec d'autoriser la

demande numéro 435361 en vue de permettre la construction d'une résidence de gardien servant de poste d'accueil.

Résolution 2022-08-313

Offre de services de Stantec – Préparation plans et devis réfection d'une partie du rang St-Joseph

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du dépôt de la programmation des travaux de la TECQ 2019-2023, il a été résolu de procéder à une partie de la réfection rang St-Joseph ;

CONSIDÉRANT QUE des plans et devis doivent être réalisés pour les travaux de réfection ;

CONSIDÉRANT QU'une offre de service a été déposée par Stantec pour la réalisation des plans et devis pour la réalisation d'une partie des travaux de réfection du rang St-Joseph au montant de 7 000,00 \$ taxes non incluses ;

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ par M^{me} Valérie Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter l'offre de services de Stantec au montant de 8 048,25 \$ taxes incluses pour la réalisation des plans et devis pour la réalisation d'une partie des travaux de réfection du rang St-Joseph dans le cadre de la TECQ 2019-2023 : le coût étant approprié à même le règlement 585 et ses amendements.

Résolution 2022-08-314

Ajournement de la séance

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Valérie Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'ajourner la séance au 30 août 2022, à 17 h 15.

Résolution 2022-08-315

Levée de la séance

Il est proposé par M^{me} Nada Deschênes que la séance soit levée à 20 h.

Lise Boulianne, maire

Jeannot Lepage, directeur général
et greffier-trésorier

PAR LES PRÉSENTES, JE, LISE BOULIANNE, MAIRE, APPROUVE TOUTES LES RÉOLUTIONS DANS LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL.

Lise Boulianne, maire